

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Réunion du 11/09/2019

Présents :

- Delphine SINGLARD-CAUSSE (Forum des Marais Atlantiques) – par visio
- Loïc ANRAS (Forum des Marais Atlantiques) – par visio
- Damien RIVOALLAN (association MRM)
- Emmanuelle LONJARET (DREAL Rhône Alpes) – par téléphone
- Stéphane LEFEBVRE (AFB-DR Occitanie)
- Christiane ISTACE (AFB service départemental de l'Hérault)
- Hervé ACHILLA (AFB service départemental Aude)
- Nicolas DODET (AFB service départemental Aude)
- Pierre CAESSTEKER (AFB CDR Milieux humides pôle Vincennes) – par visio
- Odile CRUZ (AFB Cheffe du département des centres de ressources – Montpellier)
- Mathilde AMAND (AFB ex-stagiaire services centraux pôle Montpellier)
- Virginie MAUCLERT (Tour du Valat, Pôle-relais lagunes méditerranéennes)
- Nathalie BARRE (CEN LR, Pôle-relais lagunes méditerranéennes)

Ordre du jour :

- 1- Intégration des ouvrages hydrauliques en marais dans le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) : résultats finaux et fiches de synthèses
- 2- Unités Hydrauliques Cohérentes (UHC) : résultat du test de la méthode et adaptation aux lagunes / contraintes rencontrées
- 3- Bilan du stage et avis du COPIIL
- 4- Perspectives pour la suite des travaux au ROE et UHC

1. Intégration des ouvrages hydrauliques au ROE : résultats finaux et fiches de synthèse

Mathilde Amand a rappelé le déroulé des différentes phases de son stage commencé début avril 2019. Elle a travaillé sur la majorité des milieux lagunaires de PACA et d'Occitanie et précise ses 2 missions en Corse en juillet pour le référencement des ouvrages au ROE de l'étang de Biguglia et d'autre part sur la côte atlantique pour référencer des ouvrages sur les marais de Brouage en août.

Parmi les livrables du stage :

1/ Il a été produit un catalogue des grands types d'ouvrages des marais de Méditerranée,

pour standardiser la donnée intégrée au ROE et partager un langage commun avec les structures de gestion.

- Cet outil est déjà mutualisé dans le réseau car diffusé par mail aux gestionnaires. Il permettra à toute personne formée à Geobs de gagner du temps dans le référencement/validation des ouvrages au ROE.

- Il serait également important de le présenter lors des prochaines formations à Geobs, et de le mettre en ligne sur les sites web du ROE et de l'AFB.

- Sur les marais atlantiques, il pourra être envisagé le même type de catalogue dans le cadre du stage qui pourrait être mis en place en 2020.

2/ Résultats ROE et production de fiches de synthèses

En date du 11/09/2019, plus de **480 OE ont été validés en Méditerranée**. De plus, une cinquantaine a été intégrée sur les marais de Brouage.

***Quelques chiffres clefs :** En Méditerranée : 31 gestionnaires contactés, 19 rencontrés et 9 sites avec production de données avec au total 487 OH intégrés et validés dans le ROE en 5 mois.*

Le travail cartographique de Mathilde Amand, reprend secteur par secteur le positionnement précis de ces ouvrages hydrauliques et leur type. Ces informations sont ainsi consultables facilement par les gestionnaires au travers de fiches de synthèse produites. Il est à noter que sur certains secteurs de marais, il s'agit d'environ 50 % des ouvrages existants. (ex palavasiens).

- 15 fiches de synthèse ont été produites

Elles permettent d'appréhender les éléments suivants :

- Localisation et estimation de surface des marais de la lagune ;
- Les structure(s) en charge de la gestion qui ont été contactées ;
- Les sources des données (transmises par gestionnaire ou produites lors du stage suite à des relevés de terrain) ;
- Le nombre d'UHC potentielles délimitables pour Bages-Sigean et Berre ;
- Le nombre d'OH déjà existants dans le ROE, nouvellement intégrés, parfois le restant à bancariser ;
- Un tableau des secteurs de marais avec le nom des OH intégrés dans le ROE et des informations sur la gestion si elles sont fournies ;
- Des cartes des UHC potentielles (fait uniquement sur Bages-Sigean et Berre-Bolmon) ;
- Un récapitulatif des études et initiatives en faveur des poissons portées par les gestionnaires. Elles seront archivées et mises en ligne suivant validation des gestionnaires ;
- Un lien vers les pages « lagunes » de la cartographie interactive du site du PRLM ;

La fiche reste un outil facile à prendre en main par le gestionnaire, lui permettant de visualiser plus directement ses casiers hydrauliques en relation avec les ouvrages (ce que ne permet pas le ROE).

Transmises au COPIL, il s'agit de versions soumises à la validation des gestionnaires. Pour rappel, ces fiches concernent :

En OCCITANIE : Salses-Leucate, Bages-Sigean, Bagnas, Thau, Etangs palavasiens, Etang de l'Or, Camargue gardoise (partiellement) ;

en PACA : Vaccarès, Vigueirat, Anciens salins de Camargue, Palissade, Theys de Port-Saint-Louis du Rhône, salins de Fos sur mer, Etangs de Berre-Bolmon ;

en CORSE : Etang de Biguglia (avec un ouvrage manquant dans le ROE sur le secteur de Luciana).

- Seule la mise en forme cartographique des ouvrages validés au ROE a été réalisée pour certains secteurs : Grande Maire, étang de Canet, étangs de Villepey.
- Le Pôle lagunes continue à collecter des informations des ouvrages des secteurs non (ou en partie) référencés au ROE.
- En marais atlantiques, il est noté que certains gestionnaires tiennent des carnets d'ouverture et fermeture des ouvrages en tout ou partie de l'ouvrage. Ce qui est impossible à renseigner au ROE, mais intéressant à transmettre dans une fiche de synthèse. Réfléchir à comment standardiser cette donnée lors du prochain stage en marais atlantiques.

3/ Lien avec l'étude portée par MRM :

MRM porte une étude depuis 2018 en vue de réaliser un guide d'évaluation des potentialités d'accueil des poissons migrateurs sur les lagunes, marais et tributaires. Les lagunes prioritaires choisies dans le cadre de cette étude sont Bages-Sigean, La Palme et l'étang de Berre. Le travail en cours dans le cadre du Plagepomi aura une transposition sur toutes les lagunes en 2020.

- La méthode employée par MRM est très intéressante du point de vue cartographique car elle permet de situer les enjeux et possibilité d'accueil piscicole par grand casier hydraulique.
- Les rendus du stage pourront fournir des informations essentielles à MRM pour l'application de la méthode sur les marais lagunaires : remontées des données aux ouvrages entre lagune/marais et au sein des marais principaux, qualification des ouvrages et des objectifs de gestion quand ils existent.

Conclusions sur le ROE :

- Concernant le lien avec les travaux portés par MRM, un calage devra être fait avec le Pôle lagunes pour ne pas re-solliciter les gestionnaires sur les mêmes points.
- Les évaluations des impacts de la gestion des OH sur la continuité écologiques sont à consolider (niveau d'infranchissabilité si OH non manœuvrable ; période de leur franchissabilité en fonction de leur manœuvre pour ceux ne présentant pas d'obstacle de fonds de talweg).
- Des intégrations seront encore à mener sur les territoires où les gestionnaires ont été formés.

2. UHC : résultat du test de la méthode UHC (adaptation aux lagunes) et contraintes rencontrées

- Mathilde Amand s'est concertée avec le Forum des Marais Atlantiques pour mettre au point le test de la méthode des Unités Hydrauliques Cohérentes en marais lagunaires.

- Loïc Anras rappelle les principaux éléments utilisés pour la délimitation des niveaux d'UHC en marais atlantiques (altimétrie entre casiers, endiguement, inertie hydraulique entre casiers, régimes hydrologiques)
- Mathilde a testé et adapté la méthode sur l'étang de Berre et Bages-Sigean en reprenant des délimitations par les bourrelets et talus (cf les fiches correspondantes pour voir le résultat cartographique). Elle a exposé la difficulté à délimiter les unités dans les secteurs ne présentant pas en vue aérienne ni de talus, ni autres éléments physiques délimitant un casier hydraulique. Elle propose, le cas échéant, d'utiliser une délimitation liée au changement de végétation quand celle-ci paraît nette, mais ce qui correspond plutôt à la délimitation de sous-ensembles d'UHC de niveaux 2 ou 3 à l'intérieure d'une UHC de niveau 1.

Conclusions sur l'approche de délimitation des UHC est à consolider

- L'appui du FMA en Méditerranée serait utile pour confronter leur vision de la méthode atlantique à celle adoptée en lagunes. L'opportunité d'une sortie terrain permettant de caler ces travaux pourrait être proposée au démarrage du prochain stage en Méditerranée (mars 2020).
- Il reste nécessaire d'éprouver cette méthode adaptée « Méditerranée » sur le terrain sur d'autres secteurs de marais.
- Le FMA mène un travail sur le développement d'indicateurs de potentialités d'accueil des UHC : période d'ouverture des OH / migrations des espèces ; hauteur d'eau ; notion de confinement T°/O2 ; période d'adduction d'eau douce / période de migrations.

3- Bilan du stage et avis du COPIL

- Les remontées de données sont importantes, dont il faudra garder la trace (tout n'étant pas bancarisable dans le ROE) notamment les informations sur la gestion des ouvrages intégrés en « commentaires » dans les tableaux.
- Pour les secteurs du Médard, et étangs de la Basse plaine de l'Aude, les données ROE seront intégrées à l'automne par les gestionnaires de sites formés à Geobs. Les fiches de synthèse associées pourront être produites dans le cadre du prochain stage.
- L'incrémentation des ouvrages au ROE a été conséquente, et de ce fait Mathilde n'a pas eu le temps de renseigner la BDD du Sandre. Delphine SINGLARDCAUSSE propose de s'en charger.
- Le test de la délimitation des UHC a pu être réalisé sur 2 lagunes prioritaires du PLAGEPOMI (Bages-Sigean, Berre-Bolmon), sur La Palme, il reste nécessaire de consolider les connaissances sur les ouvrages existants.
- L'ICE n'a pas été jugé comme adaptée aux lagunes, par conséquent il faut entrevoir le travail sur les continuités au travers des travaux sur les UHC et lien avec les indicateurs DSCMM.

4- Perspectives

- **L'ébauche du contenu et des priorités du futur stage AFB** est prévue prochainement, en lien avec les besoins de l'AFB (indicateurs de continuité de la DSCMM) et du PLAGEPOMI : 1) délimitation UHC ; 2) développement indicateur accueil piscicole et 3) incrémentation du ROE.

- En partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques, l'AFB précise que la méthodologie de délimitation des UHC devra être écrite en amont du mois de mars 2020 et en vue de sa prise en main par le prochain stagiaire de l'AFB
- Côté atlantique, il est prévu que le FMA ait aussi un stagiaire pour les intégrations au ROE.
- **Les prochaines validations dans le ROE** des ouvrages saisis par les gestionnaires impliqueront la référente régionale AFB Occitanie, Mélanie TUAL (sans doute peu de données seront saisies directement par les gestionnaires et le prochain stagiaire poursuivra ce travail) ; le retour d'expérience des validations faites en 2019 montre qu'il s'agit principalement de corriger le « type » d'ouvrage à l'aide des photos fournies par les gestionnaires en s'appuyant sur le catalogue d'aide à l'intégration des OH dans le ROE mis en place au cours du stage).
- **Valorisation des travaux** : Porter à connaissance le travail réalisé auprès des DDT, DREAL, agences de l'eau, les instances des SDAGE, les ARB également. Le PLAGEPOMI permet notamment d'afficher ce type de valorisation dans son axe sur la « continuité écologique ».
- La webconférence qui sera mise en place par l'Oieau en novembre permettra de diffuser plus largement le contenu et promouvoir plus d'échanges sur le sujet. Il sera nécessaire de partager sur les listes de diffusion des acteurs concernés par cette thématique.
- Les données du ROE et UHC sont valorisées en ligne à l'échelle nationale, directement visibles dans la base de données RPDZH administrée par le Forum des Marais Atlantiques. Un flux des caractéristiques des ouvrages intégrées au ROE est consultable directement.
- Loïc Anras pourra partager avec le COPIL les travaux du stage réalisé sur la méthode de qualification des UHC en marais atlantiques. Voir comment attribuer des codes couleur comme MRM le conçoit dans sa méthode. Il serait également intéressant d'envisager des formations des gestionnaires à une méthode de ce type (Evolution de la formation « Collecte et bancarisation des données d'inventaire des milieux humides » FMA/AFB)